



4^{ÈME} GÉNÉRATION 2021-2025



RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



Validé le 21 mai 2021

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE OVINE DU CENTRE-VAL DE LOIRE



116 000 brebis

SOIT **4%** DU TROUPEAU NATIONAL

65% DES TROUPEAUX
dans des exploitations diversifiées

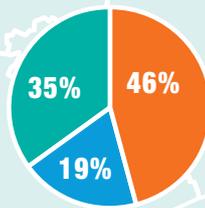


6,5% des brebis du Centre-Val de Loire
sont en agriculture biologique



594 EXPLOITATIONS OVINES
majoritairement à orientation VIANDE

DONT 70% SITUÉES
DANS L'INDRE ET LE CHER



46% des troupeaux ovins se trouvent dans des exploitations de polyculture-élevage

19% en association avec des bovins

35% sont des exploitations spécialisées

7 ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

LIMOVIN, SICAREV, CELMAR, OPALIM, CAVEB, TER'ELEVAGE, CCBE



ACTEURS DE LA RECHERCHE MOBILISÉS :

CIIRPO, GÉODE, INRAE



5 ABATTOIRS PRINCIPAUX

- VITRÉ (35)
- BESSINES (87)
- THOUARS (79)
- BELLAC (87)
- MIGENNES (89)



SIGNES DE QUALITÉ

- LABEL ROUGE TENDRE AGNEAU
- LABEL ROUGE DU DIAMANDIN
- IGP AGNEAU DU LIMOUSIN
- AB (AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

LES MONTANTS ENGAGÉS PAR LA FILIÈRE ET LES MONTANTS DE LA RÉGION

5 146 402 €

engagés par la filière dont **1 000 000 €** estimés pour les investissements

Le Conseil régional apporte son appui à la filière pour un montant total de

1 228 876 €

L'Union Européenne apporte un soutien financier de

447 165 €



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe investit dans les zones rurales.

DES CONSTATS AUX ENJEUX



- Une demande qui se diversifie et des attentes sociétales fortes relatives au bien-être animal, à la qualité des produits, à l'environnement...
- Une production de qualité avec des signes officiels de qualité (Label rouge, IGP...)

AVOIR UN MARCHÉ RÉMUNÉRATEUR EN ADÉQUATION AVEC LA DEMANDE DES CONSOMMATEURS

- Un besoin de références et de services innovants pour « s'adapter demain »
- Nécessité d'accompagner l'adaptation au changement climatique
- Présence d'un vivier d'acteurs au service de la technique, de la recherche et de l'innovation et de la génétique

REPENSER LE MAILLAGE DE COMPÉTENCES ET DE SERVICES POUR ACCOMPAGNER LES ÉLEVEURS OVINS

- Nécessité d'assurer le renouvellement des générations pour pérenniser la filière ovine régionale
- Favoriser l'attractivité du métier
- Rechercher la complémentarité agromomique via la création d'ateliers ovins au sein d'exploitations de grandes cultures

DÉVELOPPER LA PRODUCTION OVINE AVEC DE NOUVEAUX ÉLEVEURS

DES INTERVENTIONS SOUTENUES FINANCIÈREMENT PAR LA RÉGION

4 AXES DE TRAVAIL

- Accompagner l'innovation, la recherche, les études et les nouveaux modes de conseil collectif
- Accompagner le développement de systèmes adaptés aux enjeux de demain
- Développer la valeur ajoutée pour la filière par de nouveaux débouchés, ou activités
- Promouvoir la filière ovine en interne et en externe



DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS OU EN GROUPE

- **Techniques** : Production, productivité numérique, autonomie alimentaire et agroécologie, hygiène et sanitaire, techniques de production naturelle à contre saison, bien-être animal, génétique (OVIBOX), désaisonnement
- **Économiques** : Calculer son coût de production ou sa marge brute

DES ACCOMPAGNEMENTS SUR LA DURÉE

- Pour engager la réflexion sur la transmission de l'exploitation
- Pour engager la transition bas carbone



DES AIDES À L'INVESTISSEMENT

Deux dossiers maximum par exploitation seront accompagnés par le CAP Filière, sur la durée du CAP : 1 dossier compris entre 4 000 € et 10 000 €HT - 1 dossier supérieur à 10 000 €HT.

Investissement entre 4 000 € et 10 000 € HT (Contact : Chambre agriculture Centre-Val de Loire)

Remplir un formulaire CAPEX

Taux d'aide de **20%** bonifié de **15%** si je suis en Agriculture Biologique ou **10%** si je suis engagé dans un autre signe officiel de qualité

Conditions d'éligibilité aux aides du CAP Ovins

- Détenir au minimum 20 brebis laitières ou 50 brebis en filière viande
- Etre accompagné techniquement dans le cadre de la production par une structure investie dans le CAP (OP, Chambres d'agriculture, GEODE, Conseil élevage, BioCentre, GABs, Coopérative...) – une attestation signée de cette structure fait foi
- Adhérer à une OP ou à une coopérative agréée ou, si circuits courts, adhérer à une organisation collective (réseau, marque, syndicat...) avec copie des documents de contractualisation en circuit court fournis à la DDT pour la majoration de l'Aide Ovine (copie du contrat, prévisionnel de sortie, contractualisation abattoir...)

Investissement de plus de 10 000 € HT (Contacts: Chambre d'agriculture et DDT de votre département)

Répondre à l'appel à projets PCAE

<http://www.europeocentre-valde Loire.eu/appels-a-projets-feader-centre-val-de-loire/>

SI VOTRE PROJET EST SÉLECTIONNÉ LORS DE L'APPEL À PROJETS PCAE

Taux de base d'aide : **20%**

Bonifications possibles

- Jeune agriculteur ou engagé en Agriculture Biologique ou dans un SIQO : **+10%**
- Mon projet concerne une opération d'économie d'énergie ou de réduction des intrants : **+ 10%**
- Mon exploitation se situe dans un territoire sous contrat Agence de l'eau : **+10%**
- Cumul max de **40%** ou **50%** si JA ou AB
- Majorations :
 - Je réalise un projet collectif porté par un GIEE : **+15%**
 - Je bénéficie d'un soutien dans le PEI : **+10%**
 - Cumul max de **75%**

Ces taux s'appliquent en fonction des investissements éligibles inscrits au CAP dans la limite de 90 000 € d'investissements (plafond Région).

SI VOTRE PROJET N'EST PAS RETENU LORS DE L'APPEL À PROJETS PCAE MAIS ÉLIGIBLE AU CAP OVINS

- Les taux sont les mêmes que ceux du PCAE (dans la limite d'un cumul de taux à 40%) en fonction des investissements éligibles inscrits au CAP.



Un engagement des acteurs de la filière pour pérenniser la filière régionale

UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET COMMERCIAL DYNAMIQUE



DIFFUSION DE PRATIQUES INNOVANTES ou techniques permettant d'OPTIMISER LA GESTION DES SURFACES FOURRAGÈRES via le PROGRAMME HERBE & FOURRAGES

www.herbe-fourrages-centre.fr/



Développer de NOUVELLES FORMES DE CONSEIL : webinaires, réunions bouts de bergerie



Des ACTIONS DE COMMUNICATION pour faire connaître la production, valoriser les métiers, parler positivement de la filière : auprès des scolaires, des porteurs de projet, des céréaliers et auprès des consommateurs



Création de RÉFÉRENCES via l'expérimentation sur les thématiques prioritaires pour la filière :

- Le pâturage des couverts végétaux, des céréales
- Les alicaments
- Le bien-être animal
- Les systèmes de production « bas carbone »
- Le désaisonnement naturel
- L'abreuvement
- La rénovation des prairies
- ...



VOS CONTACTS

www.cap-filieres.fr

CONTACTS RÉGIONAUX DU CAP FILIÈRE

Cécilia MONVILLE

Chambre régionale d'agriculture
du Centre-Val de Loire

 02 38 71 91 04 - 06 69 49 16 97

 cecilia.monville@centre.chambagri.fr

<https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/>



Nicolas FAURIE

AREOC – Association Régionale de la filière
Ovine du Centre

 05 55 60 27 72

 areoc.ugo@gmail.com



POINTS ACCUEIL INSTALLATION



CHER	02 36 08 70 75
EURE-ET-LOIR	02 37 24 46 55
INDRE	02 54 61 61 77
INDRE-ET-LOIRE	02 47 48 37 13
LOIR-ET-CHER	02 54 55 20 00
LOIRET	02 38 71 90 24

POINTS ACCUEIL TRANSMISSION



CHER	02 36 08 70 75
EURE-ET-LOIR	02 37 24 46 70
INDRE	02 54 61 62 31
INDRE-ET-LOIRE	02 47 48 37 13
LOIR-ET-CHER	02 54 55 20 00
LOIRET	02 38 71 91 70